



Communiqué de presse

Morges, le 31 août 2020

Tarifs 2021

Baisse des tarifs énergie, simplification des offres et énergie verte pour tous

Les tarifs « énergie » du marché régulé qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021 afficheront une baisse moyenne de 8% pour les ménages et 3% pour les entreprises. Malgré une hausse de la taxe cantonale, une grande majorité des clients, dont les ménages, verront leur facture réduite. Romande Energie fournira également tous les clients particuliers et les petites entreprises exclusivement à partir d'énergies renouvelables produites en Suisse, ceci après avoir ramené ses offres d'énergie à deux choix.

Une baisse pour les ménages

Les factures d'électricité de Romande Energie et Bas-Valais Energie afficheront une baisse moyenne de 1.5% dès le 1^{er} janvier 2021.

Entreprises : une évolution au cas par cas

L'impact de la taxe cantonale étant plus important chez les entreprises, ces dernières constateront soit une stabilité de leur facture, soit une hausse. Pour le déterminer, les entreprises sont invitées à se rendre sur www.romande-energie.ch/simulateur-facture courant septembre.

Simplification des offres

Seules deux offres d'énergie seront désormais proposées aux clients de Romande Energie :

1. TERRE SUISSE : une énergie d'origine suisse, produite exclusivement à partir de centrales hydrauliques.
2. TERRE D'ICI (+1.5 ct./kWh) : une énergie produite à partir de centrales hydrauliques suisses (50%) et solaires installées en Suisse romande (50%)

Pour obtenir des informations détaillées sur les prix 2021 : www.romande-energie.ch/tarifs2021.

Un simulateur sera également mis à disposition courant septembre sur www.romande-energie.ch/simulateur-facture afin d'évaluer précisément le prix de sa facture d'électricité en fonction de son lieu de résidence.

De l'énergie verte pour tous

Cette simplification des offres permet à Romande Energie de fournir à tous ses clients du marché régulé une énergie 100% suisse et 100% renouvelable. Une démarche s'inscrivant dans les objectifs de l'entreprise et de la Stratégie énergétique 2050.

Tarif de reprise stable

Malgré une baisse des prix de l'énergie, Romande Energie continuera de racheter l'énergie aux autoproducteurs au tarif pratiqué en 2020, soutenant ainsi la production d'énergie renouvelable.



Notes à la rédaction

Le prix de l'électricité est composé :

- du prix de l'énergie (kilowattheure) ;
- du prix de l'utilisation des réseaux (timbre) ;
- des taxes et émoluments de la Confédération (dont la Taxe fédérale pour l'énergie renouvelable), du canton et des communes.

Le prix de l'utilisation des réseaux se décompose lui-même en 3 parts :

- le réseau régional (timbre d'acheminement), relevant de Romande Energie ;
- le réseau national très haute tension (timbre de transport), relevant de Swissgrid SA ;
- l'énergie de réglage (services système), relevant de Swissgrid SA.

Les composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie (énergie et réseau régional) représentent ensemble un peu plus de 73% de la facture d'électricité du consommateur moyen.

Les 27% restants représentent le réseau national de transport, l'énergie de réglage et les taxes et émoluments des pouvoirs publics. Ceux-ci sont perçus par Romande Energie avant d'être rétrocédés à Swissgrid SA ainsi qu'à la Confédération, aux cantons et aux communes.

Le présent communiqué concerne les clients approvisionnés par le réseau régional de Romande Energie et Bas-Valais Energie. Les clients des partenaires de Romande Energie Commerce (société commerciale dont font aussi partie SIE SA, les Forces Motrices de l'Avançon et les Services industriels de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Bussigny) bénéficient du même tarif énergie mais d'un tarif réseau régional différent. Les concernant, il convient de se référer aux tarifs intégrés publiés sur www.romande-energie.ch/tarifs2021

Contact

Michèle Cassani
Conseillère communication et porte-parole

Tél. : +41 (0)21 802 95 67
Courriel : michele.cassani@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Energéticien de référence et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose de nombreuses solutions durables dans des domaines aussi variés que la distribution et la production d'énergie, les services énergétiques, l'efficacité énergétique, ainsi que la mobilité électrique.

Par sa production propre 100% renouvelable, ses services innovants et sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, le Groupe entend développer, avec ses clients, investisseurs et collaborateurs, un meilleur cadre de vie. Romande Energie s'engage également au quotidien à proposer des prestations de haute qualité et à garantir un approvisionnement fiable, au plus près des attentes de ses clients, afin de les accompagner dans la transition énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :
www.romande-energie.ch